

## Année sainte – Les indulgences



### I. Un des signes du jubilé

Pour marquer les jubilés, l'Eglise a coutume de donner des indulgences plénières. Il s'agit d'un des 7 signes du jubilé avec le pèlerinage, la porte Sainte, la Réconciliation, la prière, la liturgie, et la Profession de foi.

Ce dernier signe au-delà des représentations moyenne-âgeuse est et demeure un véritable moyen que l'Eglise nous donne. Il s'agit d'une manifestation concrète de la miséricorde de Dieu, qui dépasse les limites de la justice humaine et les transforme.

Nous essayons ici de partager quelques éléments au service des croyants.

### II. L'indulgence est le pardon de Dieu

Dans la Bulle d'indiction pour le Jubilé, le Pape François nous présente les indulgences et fait un lien fort avec le pardon que Dieu nous offre généreusement.

Il faut se rappeler que l'indulgence est Indulgence de Dieu ! Elle ne se mérite pas, elle est pur don gratuit de la divine Miséricorde. Elle est un des moyens pour réparer les cœurs. (voir aussi Catéchisme Eglise Catholique, CEC 1471 et ss )

*« Pardonner ne change pas le passé et ne peut modifier ce qui s'est déjà passé.  
Mais le pardon permet de changer l'avenir et de vivre différemment, sans rancune,  
sans ressentiment et sans vengeance.  
L'avenir éclairé par le pardon permet de lire le passé avec des yeux différents,  
plus sereins, même s'ils sont encore embués de larmes. »  
(Spes non confundit, n° 23)*

#### Repos et rapport correct

L'indulgence a son origine dans le texte biblique du Lévitique. Lors de l'annonce de l'année jubilaire, Dieu dit à Moïse : « *Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays* ». (Lv 25, 10).

A l'image du sabbat, l'Année jubilaire est un temps de repos ou chacun était invité à rétablir le rapport correct avec Dieu, entre les personnes et avec la création. Cela impliquait la remise des dettes, la restitution des terres aliénées, la libération des esclaves et le repos de la terre.

Repos, libération et rémission des dettes, cela rejoint le souhait du Pape François :

*« Le prochain Jubilé pourra favoriser grandement la recomposition d'un climat d'espérance et de confiance »*  
(lettre du Pape au Cardinal Fisichella)

#### Synonyme

*« L'indulgence, en effet, permet de découvrir à quel point la miséricorde de Dieu est illimitée. Ce n'est pas un hasard si, dans l'Antiquité, le terme « miséricorde » était interchangeable avec le terme « indulgence », précisément parce que celui-ci entend exprimer la plénitude du pardon de Dieu, qui ne connaît pas de limites. »* (Spes non confundit, n° 23)

Dans le sacrement du pardon, le péché est pardonné. Mais il reste le désordre causé par le péché, désordre qui nécessite réparation, ce qu'on appelle la « peine », qui donne lieu à la « pénitence » que le pécheur pardonné accomplit après avoir reçu le pardon sacramentel.

L'indulgence est réparation, effacement du désordre causé par le péché (cf. section IV). Selon les mots de la congrégation des chanoines du Grand Saint-Bernard, il s'agit de « *Retrouver la paix du cœur, entendre un nom qui m'a fait mal et rester dans la tendresse, déposer des situations pénibles et éprouver du soulagement, ce sont des fruits de l'indulgence jubilaire* (Congrégation GSB, 2024).

## **Le pardon sacramentel comme une étape décisive**

Dans la bulle du jubilé nous lisons :

*« Le Sacrement de Pénitence nous assure que Dieu pardonne nos péchés. (...) »*

*La Réconciliation sacramentelle n'est pas seulement une belle opportunité spirituelle, mais elle représente une étape décisive, essentielle et indispensable sur le chemin de foi de chaque personne. C'est là que nous permettons au Seigneur de détruire nos péchés, de guérir nos cœurs, de nous élever et de nous étreindre, de nous faire connaître son visage tendre et compatissant.*

*En effet, il n'y a pas de meilleure façon de connaître Dieu que de se laisser réconcilier par Lui (cf. 2 Co 5, 20), en savourant son pardon.*

*Ne renonçons donc pas à la Confession, mais redécouvrons la beauté du sacrement de la guérison et de la joie, la beauté du pardon des péchés ! (Spes non confundit, n° 23).*

A l'occasion de l'ouverture de la Porte Sainte, lors de la nuit de Noël 2024, le Saint-Père a redit « *C'est la nuit au cours de laquelle la porte de l'espérance s'est ouverte au monde ; c'est la nuit au cours de laquelle Dieu dit à chacun : il y a de l'espérance pour toi aussi ! Il y a de l'espérance pour chacun d'entre nous. Mais n'oubliez pas, sœurs et frères, que Dieu pardonne tout, Dieu pardonne toujours. N'oubliez pas cela, c'est une manière de comprendre l'espérance dans le Seigneur* » (Messe nuit de Noël, 24.12.2024)

Le Pape François rappelle régulièrement son souhait que les croyants puissent expérimenter le sacrement du pardon. Lors d'une audience en 2014 il disait «

*Le sacrement de la réconciliation est un sacrement de guérison. Lorsque je vais me confesser c'est pour me guérir, me guérir l'âme, me guérir le cœur et quelque chose que j'ai fait qui ne va pas bien. (...) »*

*Chers amis, célébrer le sacrement de la réconciliation signifie être enveloppés par une étreinte chaleureuse : c'est l'étreinte de la miséricorde infinie du Père. (...) »*

Le Pape Benoît XVI, en 2008 disait à des prêtres, ministres du sacrement de réconciliation :

*« ce n'est pas le péché qui est au cœur de la célébration sacramentelle mais la miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande que toute nos fautes »*

(Benoît XVI, discours aux participants d'un cours organisé par la Pénitencerie apostolique, 7 mars 2008.

## **Disponibilité des ministres**

Dans la note sur l'indulgence, nous lisons cette invitation pour « *tous les prêtres à faire le don généreux d'eux-mêmes, afin d'offrir largement aux fidèles la possibilité de profiter des moyens du salut.*

*A cette fin, ils rendront publics les horaires des confessions, en accord avec les curés et les recteurs d'églises, se rendant présents au confessionnal, programmant des célébrations pénitentielles à un rythme fréquent.*

*Les prêtres qui, pour des raisons d'âge, n'ont plus de ministère défini, se rendront également disponibles »*

## **III. Le péché qui laisse des traces, des cicatrices**

En 2016, lors de l'année sainte de la Miséricorde, le Pape François avait écrit ceci à propos des indulgences :

*« Dans le sacrement de la réconciliation, Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés, cependant que demeure l'empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceci. Elle devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers*

*l'Épouse du Christ (l'Église), et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché. » (Misericordiae vultus n°22)*

En 2024, il parle à nouveau des traces, des cicatrices.

*« Cependant, comme nous le savons par expérience personnelle, le péché "laisse des traces", il entraîne des conséquences : non seulement externes dans la mesure où il s'agit des conséquences du mal commis, mais aussi internes, dans la mesure où « tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification soit ici-bas, soit après la mort dans l'état qu'on appelle purgatoire ». [18] Il reste donc, dans notre humanité faible et attirée par le mal, des "effets résiduels du péché". Ceux-ci sont éliminés par l'indulgence, toujours par la grâce du Christ, qui est, comme l'a écrit saint Paul VI, « notre "indulgence" ». (Spes non confundit, n° 23)*

Notre évêque, Charles Morerod, dans son communiqué à propos des indulgences nous donne cet exemple :

*« Je prends une comparaison : si je brûle la maison de quelqu'un, il peut me le pardonner, mais il reste à reconstruire la maison. D'autres peuvent m'aider dans cette tâche. Or Dieu nous vient en aide en tenant compte de ce que nous sommes. Nos actes, positifs et négatifs, ont un impact sur d'autres. » (C Morerod, Communiqué 27.12.2024)*

A l'occasion du Jubilé des 900 ans de la canonisation de Saint-Bernard, la congrégation des chanoines a donné une explication, que nous transmettons ici, elle semble la plus claire et la plus pertinente .

*« Il nous arrive de vivre des tensions en famille, dans nos relations de voisinage ou de travail. Certains noms peuvent nous terrifier, nous mettre en colère ou nous faire déprimer en raison de comportements passés, de violences qui parfois durent encore. Une situation dramatique peut nous bloquer ou tourner en boucle en nous. Nous pouvons être dans le regret car quelqu'un est mort et nous n'avons rien fait pour aider, pardonner, renouer des ponts.*

*Voir le mauvais caractère de l'autre c'est facile. Accueillir que je suis bloqué par la peur, le désir de justice, le découragement devant une situation, accepter de voir que je me suis fait piéger dans la tristesse ou la colère, c'est moins évident à voir. Accepter de voir ce mal qui me pollue est une étape, que je suis invité à accueillir dans sa douleur, puis à déposer dans le cœur du Seigneur.*

*Si l'on prend la comparaison avec une maison, l'entretien ordinaire avec l'aspirateur, le nettoyage des vitres, c'est la vie chrétienne de tous les jours. Avec les Jubilés on entre dans la restauration de la maison.*

*L'indulgence nous invite à approfondir des lieux d'inconfort et de malaise intérieurs, les marques en nous de traumatismes pour recevoir des libérations. Par l'indulgence - la remise de la peine temporelle liée au péché déjà pardonné - je suis invité à un retournement intérieur vers le Seigneur pour lui donner ces situations. » (Congrégation GSB, 2024)*

#### IV. Comment vivre et recevoir l'indulgence ?

« Comme les paysans d'autrefois avec leurs charges de foin sur les épaules, déchargeons nos fardeaux sur la porte qui est le Christ-Jésus. » (Congrégation GSB, 2024)

Nous sommes invités à accompagner la démarche jubilaire de l'indulgence avec le sacrement du pardon, 8 jours avant ou après le passage de la porte sainte, par la réception de Jésus dans le sacrement de l'eucharistie et par la prière aux intentions du pape.

##### Pèlerinage

Le Pape François nous rappelle que « le pèlerinage est un élément fondamental de tout événement jubilaire. Se mettre en marche est caractéristique de celui qui va à la recherche du sens de la vie » (Spes non confudit, n°5)

Les fidèles, *pèlerins d'espérance*, pourront recevoir l'Indulgence jubilaire

- s'ils effectuent un pèlerinage : *auprès de tout lieu lié au Jubilé*
- s'ils rendent visite, individuellement ou en groupe, à un lieu jubilaire.

Là, ils vivront un temps convenable d'adoration eucharistique et de médiation, conclu par le Notre Père, le Credo, et l'invocation à Marie, Mère de Dieu

Le pèlerinage est à vivre, en se rendant à Rome, mais aussi dans d'autres lieux, comme « dans le diocèse (sans aucune porte sainte) : la cathédrale St-Nicolas à Fribourg, les Basiliques Notre-Dame de Genève, Lausanne et Neuchâtel, les sanctuaires de Notre-Dame de Bourguillon et Notre-Dame des Marches, l'église paroissiale de Siviriez (paroisse de sainte Marguerite Bays) (C Morerod, Communiqué 27.12.2024)

##### Raviver les œuvres de miséricordes

Durant cette année jubilaire, « nous serons appelés à être des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et soeurs qui vivent dans des conditions de détresse » (Spes non confudit, 10)

Ainsi « l'Indulgence plénière est liée de façon particulière aux oeuvres de miséricorde et de pénitence, qui témoignent de la conversion entreprise.

Suivant l'exemple et le commandement du Christ, les fidèles sont invités à faire oeuvre de miséricorde et de charité, (cf. *Misericordiae vultus 15*) surtout auprès de ceux qui en ont le plus besoin. »

(Note à propos de l'indulgence)

les oeuvres de miséricorde corporelles	les oeuvres de miséricorde spirituelles
donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts	conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts »

De la même façon, les fidèles pourront bénéficier de l'Indulgence jubilaire

- en visitant durant un temps suffisant, les personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux (cf. Mt 25, 34-36).

##### Raviver le jeûne

L'Indulgence plénière sera également reçue à travers des initiatives qui mettent en œuvre concrètement et généreusement l'esprit de pénitence qui est comme l'âme du Jubilé. Il s'agit en particulier de retrouver la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant,

- au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux),
- de consommation superflue (par exemple en jeûnant ou en pratiquant l'abstinence suivant les normes de l'Eglise ou des évêques),
- en attribuant une somme d'argent aux pauvres, en soutenant des activités religieuses ou sociales, en particulier en faveur de la défense et de la protection et de la qualité de la vie en toutes ses étapes, de l'enfance abandonnée, des jeunes en difficulté, des personnes âgées dans le besoin ou isolées, des migrants des différents pays « qui abandonnent leur terre à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles. » (*Spes non confudit*, 13),
- en consacrant une part convenable de son temps libre à des activités bénévoles, en faveur de la communauté, ou à d'autres formes d'engagement.

Ces démarches jubilaires, de pardon, de communion, actes de foi et prières servent à manifester notre désir d'être avec Dieu et aident aussi les autres fidèles et le monde entier.

## **V. But de l'année sainte**

A la lecture de la Bulle d'indiction du jubilé nous pouvons voir 3 objectifs pour cette année sainte :

### **Vivre une rencontre avec Jésus**

« *Qu'elle soit pour tous un moment de rencontre vivante et personnelle avec le Seigneur Jésus, "porte" du salut (cf. Jn 10, 7.9). Il est « notre espérance » (cf. 1 Tm 1, 1), Lui que l'Église a pour mission d'annoncer toujours, partout et à tous. » Spes non confundit n° 1*

### **S'ancrer dans l'espérance**

« *L'espérance forme, avec la foi et la charité, le triptyque des "vertus théologiques" qui expriment l'essence de la vie chrétienne (cf. 1 Co 13, 13 ; 1 Th 1, 3). Dans leur dynamisme inséparable, l'espérance est celle qui, pour ainsi dire, oriente, indique la direction et le but de l'existence croyante. C'est pourquoi l'apôtre Paul nous invite : « Ayez la joie de l'espérance, tenez bon dans l'épreuve, soyez assidus à la prière » (Rm 12, 12). Oui, nous devons "déborder d'espérance" (cf. Rm 15, 13) pour témoigner de manière crédible et attrayante de la foi et de l'amour que nous portons dans notre cœur ; pour que la foi soit joyeuse, la charité enthousiaste ; pour que chacun puisse donner ne serait-ce qu'un sourire, un geste d'amitié, un regard fraternel, une écoute sincère, un service gratuit, en sachant que, dans l'Esprit de Jésus, cela peut devenir une semence féconde d'espérance pour ceux qui la reçoivent. (Spes non confundit 18)*

### **Vivifier la confiance et le témoignage**

« *Au cours de l'Année Sainte, qui s'achèvera le dimanche 28 décembre 2025 dans les Églises particulières, on veillera à ce que le Peuple de Dieu accueille avec une pleine participation tant l'annonce d'espérance de la grâce de Dieu que les signes qui en attestent l'efficacité. » (Spes non confundit, n° 6)*

« *Le prochain Jubilé sera donc une Année Sainte caractérisée par l'espérance qui ne passe pas, l'espérance qui est en Dieu. Qu'il nous aide aussi à retrouver la confiance nécessaire dans l'Église comme dans la société, dans les relations interpersonnelles, dans les relations internationales, dans la promotion de la dignité de toute personne et dans le respect de la création.*

*Que notre témoignage de foi soit dans le monde un ferment d'espérance authentique, une annonce des cieux nouveaux et de la terre nouvelle (cf. 2 P 3, 13) où nous habiterons dans la justice et la concorde entre les peuples, tendus vers l'accomplissement de la promesse du Seigneur.*

*Laissons-nous dès aujourd'hui attirer par l'espérance et faisons en sorte qu'elle devienne contagieuse à travers nous, pour ceux qui la désirent. Puisse notre vie leur dire : « Espère le Seigneur, sois fort et prends courage ; espère le Seigneur » (Ps 27, 14). (Spes non confundit, n° 25)*